

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00210

Numéro SIREN : 845 321 538

Nom ou dénomination : 2MR

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/033858

Formulaire obligatoire (article 51 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2021

Désignation de l'entreprise : 2MR

Adresse de l'entreprise : 26 Allée des Foulques 31200 TOULOUSE

Numéro SIRET : 8 4 5 3 2 1 5 3 8 0 0 0 1 7

Exercice N clos le : 31/12/2020

Durée de l'exercice précédent : 12

Néant ☐

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Frais d'établissement *			
	Frais de développement *			
	Concessions, brevets et droits similaires	700	309	391
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
	Terrains			
	Constructions	742 208	95 426	646 782
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	149 224	29 687	119 538
	Autres immobilisations corporelles	193 894	33 085	160 809
Immobilisations en cours	15 238		15 238	
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières *				
TOTAL (II)		1 101 264	158 506	942 758
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements			
	En cours de production de biens			
	En cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	39 064		39 064
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Clients et comptes rattachés (3)*	3 502		3 502
	Autres créances (3)	154 389		154 389
	Capital souscrit et appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			
Disponibilités	55 768		55 768	
Charges constatées d'avance (3)*	5 359		5 359	
TOTAL (III)		258 081		258 081
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif *			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	1 359 345	158 506	1 200 839

Rendus : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 59 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		2MR		Neant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	10 000		DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK		DC	
	Réserve légale (3)			DD	25
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ		DG	474
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	132 420
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
		TOTAL (II)		DL	142 919
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (III)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	332 303
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI		DV	401 721
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	111 583
	Dettes fiscales et sociales			DY	157 770
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	54 544
Compte réglé	Produits constatés d'avance (4)			EB	
	TOTAL (IV)		EC	1 057 921	
	(V)		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 200 839	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Écart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	800 489
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2MR

Annexe Légale

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 1 200 839,33 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 132 420,29 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencement des constructions	10 ans
Matériel et outillage industriels	05 à 07 ans
Agencements, aménagements, installations	de 07 à 10 ans
Matériel de transport	03 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobilier	de 04 à 07 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – COVID 19 : Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

La société a bénéficié des mesures suivantes :

- Mise en place de l'activité partielle à la suite de la fermeture de l'établissement
- Obtention d'un prêt garanti par l'Etat PGE de 200 000 euros
- Obtention des aides de fonds de solidarité COVID 19 au titre de l'année 2020 à hauteur de 130 236 euros

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2020 correspond à cinq mois et demi d'activité.

Pendant la fermeture, la société a réalisé les travaux d'aménagement des locaux. A ce titre, les frais portés en production immobilisée s'élèvent à 22 431 euros.

2MR
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 26 Allées des Foulques
31200 TOULOUSE
845 321 538 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 132 420 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	132 420 euros
A la réserve légale	75 euros
Solde	----- 132 345 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 132 819 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*
* *

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Rémy ROCA

